

le découragement et la défiance parmi le peuple.

On a dit avec raison que les sociétés de colonisation pouvaient servir les intérêts de la spéculation ; mais la loi même qui autorise leur formation offre le remède à cet inconvénient. Elles sont obligées de se soumettre au contrôle du gouvernement, et ce dernier peut autoriser quelqu'un à visiter les livres de chaque Société, à s'enquérir de l'état de ses affaires, en un mot le gouvernement a en main le pouvoir de surveiller ses opérations et de l'empêcher d'abuser de ses privilèges.

Je crois que la colonisation y gagnerait beaucoup s'il y avait un homme spécialement chargé de surveiller les sociétés existantes, et en même temps d'en organiser de nouvelles où il n'en existe pas encore. Et je dois dire que je n'en vois pas de mieux qualifié à accomplir ce travail que M. l'abbé Chartier, agent de Colonisation à Coaticooke.

COLONISATEUR.

St. Hyacinthe 10 janvier 1872.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PUISSANCE.

Programme officiel des recommandations et résolutions qui doivent être présentées à la réunion annuelle de la Chambre de Commerce, de la Puissance qui aura lieu à Ottawa, mercredi le 17 janvier 1872 et les jours suivants.

I. Règlements, Conseil Exécutif, Reconsidération du règlement adopté à la dernière assemblée.

II. Revenu de la Chambre de Commerce Conseil Exécutif, la taxe annuelle fixée par le conseil exécutif sera considérée comme due au commencement de l'année qui commencera le 10 janvier. Toute association participant dans les procédés de la réunion annuelle sera tenue responsable de la taxe pour l'année suivante.

III. Navigation Intérieure, Conseil exécutif, Considérations sur la navigation intérieure de la Puissance et l'élargissement des canaux.

IV. Canaux, Chambre de Commerce d'Ottawa, Considération de la politique de la Puissance en regard des canaux.

V. Canaux, Chambre de Commerce de St. Jean, P. Q. la canalisation de la rivière d'Ottawa.

VI. Amélioration des ports et rivières Chambre de Commerce de Montréal Que la Chambre de Commerce de la Puissance considère la question d'amélioration des ports et rivières comme étant d'intérêt général pour le pays.

VII. Pilotage, touage, etc. Chambre de Commerce de Montréal. Les questions incidentes de pilotage, touage, etc., comme intéressant les intérêts de la navigation de la Puissance.

VIII. Amélioration sur la rivière

Richelieu. Chambre de Commerce de St. Jean P. Q. La nécessité d'améliorer la navigation de la Rivière Richelieu entre St. Jean et Rouse's Point par le creusage et l'éclairage de la dite rivière.

IX. Chemins de fer, embranchements, chambre de commerce de Toronto. La possibilité d'ouvrir une nouvelle ligne de chemin de fer de l'ouest à la mer, en profitant des facilités des chemins de Toronto et Nipissing, Canada central, colonisation du Nord, de la Rive Nord et autres organisations.

X. Chemins de fer, chambre de commerce d'Ottawa. Le chemin de fer de la rive Nord.

XI. Relations commerciales avec les Etats-Unis, conseil exécutif. Les relations commerciales qui existent entre la Puissance et les Etats-Unis et de l'usage commun des chemins artificiels et naturels de communication entre les deux pays.

XII. Traité de Washington, chambre de commerce de Toronto. Question sous considération : L'exclusion du poisson pris et préparé dans les îles des lacs des provisions du Traité de Washington, qui admet que le poisson pris et préparé dans les provinces maritimes de la Puissance sera libre de taxe jusqu'au marché américain.

XIII. Droits consulaires, chambre de commerce de St. Jean, P. Q. L'injustice faite au Canada par le gouvernement des Etats-Unis par droits consulaires excessifs et chargés de douane auxquels les produits canadiens sont soumis à leur entrée dans les ports des Etats-Unis.

XIV. Révision du tarif, Chambre de commerce de St. Jean, P. Q. Nécessité de la révision du tarif du Canada Principes qui assurent une plus grande permanence et stabilité dans les revenus de l'Etat, le tarif n'étant jusqu'à présent que purement à titre temporaire et ayant eu pour résultat de décourager nos manufacturiers et empêcher l'introduction du capital dans le pays.

XV. Douanes et lois d'accises, chambre de commerce de Toronto. Que tels changements soient faits dans les lois de douane et d'accise qui peuvent être requis pour assimiler la pratique dans les cas de saisie avec les cas de contestations entre les individus.

XVI. Acte de faillites, chambre de commerce de Toronto. L'acte des faillites de 1869.

XVII. Acte de faillites, chambre de commerce de Montréal. Considération sur les effets de l'acte des faillites de 1869 et quels amendements ou modifications sont nécessaires.

XVIII. Emigration, chambre de commerce d'Ottawa. La question d'émigration.

XIX. Immigration, Association de la Halle aux Blés de Montréal. Comment le Canada peut bénéficier le mieux de l'immigration.

XX. Système central, Association de

la Halle aux Blés de Montréal. Qu'il soit recommandé par la chambre de commerce de la Puissance à ses associations constituantes de promouvoir par tous les moyens possibles l'adoption du système central, spécialement pour l'achat et la vente des grains.

XXI. Système central, chambre de commerce de St. Jean, P. Q. L'achat et la vente de tous grains, semences, charbon, sel, légumes et racines au poids au lieu de la mesure.

XXII. Réceptions des entrepôts, chambre de commerce de Toronto. La loi concernant les réceptions dans les entrepôts.

XXIII. Poste, Association de la Halle aux Blés de Montréal. Qu'une pétition soit adressée au gouvernement de la Puissance en faveur de la livraison des lettres dans les villes et villages sans aucune charge additionnelle autre que l'affranchissement ordinaire.

XXIV. Poste, garantie de livraison. Association de la Halle aux Blés de Montréal. Que le gouvernement soit requis de pourvoir à une garantie de livraison des malles.

XXV. Inspection, chambre de commerce de St. Jean, P. Q. L'inspection du poisson et de l'huile.

XXVI. Vérificateurs, chambre de commerce de Montréal. Que le gouvernement de la Puissance soit requis de pourvoir à la nomination de vérificateurs qui seront soumis aux règlements nécessaires comme les inspecteurs, syndics officiels et autres.

XXVII. La chambre de commerce de St. Jean, N. B. proposera l'important projet du canal de la Baie Verte.

XXVIII. La chambre de commerce de Québec proposera la question du pilotage et des pilotes.

XXIX. Le creusement du Lac St. Pierre.

XXX. L'opportunité de rappeler une résolution passée à la dernière assemblée annuelle de la chambre de commerce de la Puissance, désignant Ottawa, comme le lieu permanent des assemblées.

XXXI. L'inspection compulsoire du poisson et de l'huile.

XXXII. La navigation intérieure des canaux américains.

XXXIII. L'extension des communications télégraphiques avec le bas du St. Laurent sur les rives nord et sud.

XXXIV. L'extension du service postal jusqu'aux parties éloignées au nord et à l'est de la Province de Québec.

XXXV. L'association de la Halle aux Blés de Montréal, proposera que la chambre de commerce de la Puissance envoie un mémorial de la Puissance aux fins de convoquer une assemblée des principaux météorologistes de différentes nations de façon à adopter un système uniforme d'observations et de rapport sur les moissons et assurer leur publication dans l'intérêt du commerce et de l'agriculture par tout le monde.

W. J. PATTERSON, Secrétaire.

Montréal, 29 déc. 1871.